



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le trente août à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-deux août sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Étaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Benoit STEINMETZ,
Denis BAUR, David ROBINET

Absent avec procuration : Maurice LORENTZ à Michel PAQUET

Absents excusés : Michel HERGAT, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Guy KREMER,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 8

Étaient également présents : Pascal MULLER, D.G.S.T, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel

Étaient excusés : Olivier HAUDOT, DGS, Manon TURPIN, service communication



18. Objet : Subvention exceptionnelle à l'association la Boule Hettangeoise dans le cadre de la tenue du stand boissons à l'occasion de la manifestation « La CCCE fête le sport »

Dans le cadre des évènements labellisés « Terre de Jeux » 2020 », la CCCE a organisé la manifestation « La CCCE fête le sport » le samedi 25 juin 2022, place Schuman à Hettange-Grande et a sollicité l'association La Boule Hettangeoise l'accompagner.

Cette association sportive reconnue d'intérêt communal a accueilli les pratiquants des comités départementaux et clubs partenaires de la CCCE dans cette journée d'animations festives en mettant en place et en animant la buvette sur l'ensemble de la journée.

Le coût d'achat des boissons supporté par le club est de 240,00 €. Dans le cadre de l'utilité reconnue de la gestion de ce stand et au titre des possibilités de défraiement pour dépenses engagées, une subvention exceptionnelle pourrait être accordée à la Boule Hettangeoise.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 29 juin 2022,

Il est proposé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 240,00 € à la Boule Hettangeoise pour son implication à la réussite de l'événement « La CCCE fête le sport »,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 8
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 31 août 2022

Le Président,

Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le **14 SEP. 2022**e Président

Publiée le : **14 SEP. 2022**

Transmise à la Sous-Préfecture le : ~~14 SEP. 2022~~

